RAF/AFCAS/29/7.3 **F**

Novembre 2025

منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة
联合国粮食及农业组织
Food and Agriculture Organization of the United Nations
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций
Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

COMMISSION AFRICAINE DES STATISTIQUES AGRICOLES POUR L'AFRIQUE

Vingt-neuvième session

Hammamet (Tunisie)
24-28 Novembre 2025

Améliorer le suivi du coût d'un régime alimentaire sain à l'échelle mondiale : Un nouvel indice des prix à la consommation du panier alimentaire sain (HDB-CPI) pour actualiser le CoHD entre les cycles de l'ICP

Résumé exécutif

Le présent article présente l'indicateur du Coût d'un Régime Alimentaire Sain (Cost of a Healthy Diet - CoHD), une estimation du coût minimal que devrait supporter une personne moyenne pour consommer une alimentation saine. Il expose les hypothèses et les sources de données utilisées pour produire la série d'indicateurs au niveau mondial, tout en mettant en évidence les défis liés à la disponibilité en temps opportun et à la précision des données.

Un élément central du CoHD est le Panier Alimentaire Sain (Healthy Diet Basket – HDB), une référence normative qui précise la variété et la quantité d'aliments devant être consommées régulièrement pour qu'un régime soit conforme aux recommandations des guides alimentaires basés sur les aliments. En s'appuyant sur un ensemble de guides alimentaires de différents pays à travers le monde, le HDB est défini comme comprenant six groupes d'aliments, chacun contribuant à un apport énergétique de référence de 2 330 kcal selon la répartition suivante :

- produits de base amylacés (2 articles, fournissant 1 160 kcal au total) ;
- aliments d'origine animale (2 articles, 300 kcal) ;
- légumineuses, noix et graines (1 article, 300 kcal) ;
- fruits (2 articles, 160 kcal) ;
- légumes (3 articles, 110 kcal) ;
- huiles et matières grasses (1 article, 300 kcal).

Les aliments spécifiques inclus dans le HDB varient selon les pays et sont sélectionnés en fonction du coût le plus bas par calorie dans chaque groupe. L'estimation du CoHD requiert donc des informations détaillées, fiables et actualisées sur les prix des denrées alimentaires au niveau national.

Jusqu'à présent, pour produire les séries d'indicateurs figurant dans le rapport *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI)* et publiées sur FAOSTAT, la FAO et la Banque mondiale se sont appuyées sur les données de prix de détail des denrées alimentaires mises à disposition par le *Programme de Comparaison Internationale* (International Comparison Programme - ICP), géré par la Banque mondiale. Ce programme collecte périodiquement les prix unitaires d'une liste d'articles servant à estimer la parité de pouvoir d'achat (PPA) des pays participants. Cependant, l'ICP ne fournit une base de données sur les prix que tous les quatre à cinq ans : la dernière version publiée en mai 2024 incluait les données de l'année de référence 2021 et les données révisées de 2017. Cela entraîne un décalage pouvant aller jusqu'à trois ans dans la disponibilité des prix alimentaires pour l'analyse, ainsi qu'un vide d'information pour les années intermédiaires entre les cycles de collecte.

Pour combler ces lacunes, la FAO et la Banque mondiale ont estimé le CoHD de chaque pays pour l'année de référence 2021, puis projeté ces valeurs dans le temps en utilisant l'indice officiel des prix à la consommation des denrées alimentaires (IPC-alimentaire) comme déflateur.

Bien que cette stratégie ait permis d'assurer un suivi du CoHD de manière comparable entre les pays et de produire une série chronologique de l'indicateur, elle présente deux limitations majeures :

1. **L'utilisation de l'IPC-alimentaire comme déflateur** pour projeter la valeur du CoHD dans le temps peut ne pas refléter fidèlement les dynamiques réelles du coût des régimes sains, car le panier de biens pris en compte dans l'IPC-alimentaire diffère de celui pertinent pour une alimentation saine, tant par la liste des produits inclus que par leur pondération. Cette limite est particulièrement importante dans les pays où les régimes malsains sont prédominants, et où un suivi précis du coût d'une alimentation saine est crucial.
2. **La liste d'articles figurant dans la base de données de l'ICP** n'est pas exhaustive et peut ne pas inclure l'ensemble des denrées consommées dans un pays, ce qui expose au risque que le panier de référence ne soit pas pleinement représentatif des options locales disponibles.

Pour remédier à ces problèmes et renforcer la fiabilité et la pertinence de l'indicateur CoHD, il est nécessaire de disposer plus fréquemment et plus rapidement de données détaillées sur les prix alimentaires au niveau national, ce qui requiert une collaboration plus active des pays membres dans le partage de ces informations avec la FAO.

Dans l'intervalle, afin d'améliorer la manière dont les séries chronologiques des indicateurs sont actuellement calculées, il est proposé d'explorer des sources secondaires de données sur les prix, afin de créer et maintenir un **Indice des prix à la consommation du panier alimentaire sain (HDB-CPI)** à utiliser à la place de l'IPC-alimentaire pour projeter dans le temps le CoHD estimé, offrant ainsi une mesure plus précise des tendances du prix d'un régime alimentaire sain.

Actions suggérées par l'AFCAS
La Commission est invitée à fournir des orientations sur les actions recommandées et les priorités en matière d'appui technique :

- La Commission pourrait constituer un **groupe de travail** chargé d'examiner l'état actuel de la collecte de données détaillées sur les prix des denrées alimentaires dans chacun des pays membres, en précisant les institutions responsables, la fréquence et la couverture des données collectées.
- La Commission pourrait encourager les pays à **partager en temps opportun** les informations détaillées sur les prix alimentaires avec la FAO afin d'éclairer le suivi du coût et de l'accessibilité économique des régimes alimentaires sains au niveau mondial.
- Les pays membres sont encouragés à collaborer avec la FAO pour :
    - **Établir un panier alimentaire sain national**, en identifiant les denrées les plus pertinentes et localement disponibles dans chaque groupe alimentaire ;
    - **Commencer à publier régulièrement** le coût d'un régime alimentaire sain au niveau national et par province ;
    - **Mettre en place une série mensuelle** de l'« Indice des prix à la consommation du panier alimentaire sain » (*Healthy-Diet-Basket Consumer Price Index – HDB-CPI*).

Queries on the substantive content of this document may be addressed to:
AFCAS Secretariat;
Email: dominique.habimana@fao.org

Introduction

Le présent article porte sur l'indicateur du *Coût d'un Régime Alimentaire Sain* (CoHD), qui estime le coût minimal que devrait supporter une personne moyenne pour consommer une alimentation saine. Il présente les hypothèses et les sources de données actuellement utilisées pour produire la série de cet indicateur au niveau mondial, en soulignant leurs principales limites, et propose la création d'un **Indice des prix à la consommation du panier alimentaire sain (HDB-CPI)** comme moyen de remédier à certains défis liés à la disponibilité rapide et à la précision de cet indicateur essentiel.

1. Le concept du panier alimentaire sain

Le *Coût d'un Régime Alimentaire Sain* (CoHD), ainsi que les indicateurs de son accessibilité économique, sont suivis dans le rapport **L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI)** depuis 2020 et diffusés via **FAOSTAT** depuis 2023. Pour chaque pays, un indicateur est calculé, reflétant le coût le plus bas d'une alimentation saine, exprimé en moyenne nationale pour chaque année, et une série chronologique est publiée couvrant la période de 2017 à 2024.

La FAO a commencé à collaborer avec **l'Université Tufts** en 2020 afin de développer une méthode de calcul du CoHD. Cette méthode demeure aujourd'hui la base utilisée pour la compilation de la série mondiale du CoHD actuellement publiée.

Le principe fondamental de cette méthode repose sur le fait que cet indicateur du coût d'un régime sain doit être **comparable entre pays**, même si la composition réelle d'une alimentation saine peut varier selon les contextes nationaux, en fonction de la disponibilité et des prix des denrées alimentaires locales. De nombreux pays ont en effet élaboré leurs propres **guides alimentaires basés sur les aliments** (FBDG – *Food-Based Dietary Guidelines*), qui formulent des recommandations sur des habitudes alimentaires saines adaptées au contexte culturel et aux denrées disponibles localement.

À ce jour, tous les pays ne disposent pas encore de FBDG et, lorsqu'ils existent, ces guides restent souvent génériques. En analysant un large éventail de FBDG existants, les chercheurs de l'Université Tufts ont proposé le concept du **Panier Alimentaire Sain (Healthy Diet Basket – HDB)**, fondé sur dix guides alimentaires quantifiés et trente semi-quantifiés, couvrant un large éventail de recommandations diététiques (Herforth et al., 2022; Herforth et al., 2024).

Sur la base du principe qu'un régime sain doit fournir non seulement un apport calorique adéquat, mais aussi des niveaux suffisants de tous les nutriments et groupes alimentaires essentiels pour une vie active et en bonne santé, le HDB est défini comme comprenant six groupes alimentaires, chacun contribuant à un apport énergétique de référence de 2 330 kcal selon la répartition suivante :

- produits de base amylacés (2 articles, fournissant 1 160 kcal au total) ;
- aliments d'origine animale (2 articles, 300 kcal) ;
- légumineuses, noix et graines (1 article, 300 kcal) ;
- fruits (2 articles, 160 kcal) ;
- légumes (3 articles, 110 kcal) ;
- huiles et matières grasses (1 article, 300 kcal).

Le **Panier Alimentaire Sain (HDB)** constitue donc une référence normative à validité mondiale, spécifiant la variété et la quantité d'aliments devant être consommées régulièrement pour qu'un régime soit conforme aux recommandations issues des guides alimentaires. Selon ses concepteurs, ce régime couvre en moyenne **95 % des besoins nutritionnels**, et est donc considéré comme **nutritionnellement adéquat** (Herforth et al., 2022 ; Herforth et al., 2024).

Pour le calcul du CoHD, les denrées spécifiques incluses dans le HDB doivent être celles qui présentent **le coût le plus bas** parmi celles disponibles localement. Cela implique que la composition du panier varie selon les pays, même si les principes fondamentaux demeurent identiques.

2. Sources de données et calcul du Coût d'un Régime Alimentaire Sain

L'estimation du *Coût d'un Régime Alimentaire Sain (CoHD)* requiert des informations **fiables, détaillées et actualisées** sur les prix des denrées alimentaires au niveau national. En principe, elle doit refléter le coût d'achat de la combinaison la moins onéreuse d'aliments disponibles localement qui satisfont aux exigences des guides alimentaires basés sur les aliments (FBDG).

Jusqu'à présent, pour produire la série d'indicateurs présentée dans le rapport *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI)* et publiée sur **FAOSTAT**, la FAO et la Banque mondiale se sont appuyées sur les **données de prix de détail** des denrées alimentaires fournies par le **Programme de comparaison internationale (ICP)**, géré par la Banque mondiale. Ce programme collecte périodiquement les prix unitaires d'une liste d'articles utilisés pour estimer la **parité de pouvoir d'achat (PPA)** des pays participants.

Cependant, l'ICP ne fournit sa base de données sur les prix qu'à des intervalles de **quatre à cinq ans**. La dernière publication, en **mai 2024**, incluait les données pour l'année de référence **2021**, ainsi que des données révisées pour **2017** (Banque mondiale, 2024a).

La base de données de l'ICP fournit des prix de détail des denrées alimentaires pour 2021, exprimés en **unités monétaires locales (LCU)**, pour un large éventail d'articles normalisés au niveau international (716 produits alimentaires et boissons non alcoolisées). Ces prix sont rapportés par les **offices nationaux de statistique (ONS)** de chaque pays, en coordination avec le bureau mondial de l'ICP.

Pour les comparaisons internationales, les coûts des régimes alimentaires exprimés en LCU sont convertis en **dollars internationaux** à l'aide des taux de PPA pour la consommation privée calculés par l'ICP et publiés dans la base de données des **Indicateurs du développement dans le monde (WDI)** de la Banque mondiale (Banque mondiale, 2024b).

Pour les pays dont les données de PPA sont manquantes sur une période de trois ans ou plus, des imputations sont effectuées à l'aide d'un **modèle ARIMAX** (*Autoregressive Integrated Moving Average with Exogenous Variables*). Pour les pays dont les données récentes de PPA sont manquantes — 43 pays en 2024 et 5 pays en 2023 —, la méthode d'extrapolation utilisée par la Banque mondiale dans les WDI est appliquée pour l'imputation.

L'avantage principal de l'utilisation de la base de données de prix de l'ICP réside dans le fait que **les définitions des articles sont harmonisées au niveau international**, permettant ainsi une classification unique et cohérente de chaque article dans le groupe alimentaire approprié du HDB.

En utilisant les données issues des **tables internationales de composition des aliments**, le **coût par calorie** de chaque article peut être calculé facilement dans chaque pays, en divisant le prix unitaire (par exemple, par kilogramme) par la teneur énergétique correspondante. Grâce à cette méthode, la base de données de prix de l'ICP permet actuellement de calculer le CoHD pour **173 pays**, avec pour année de référence **2021**.

3. Mise à jour du Coût d'un Régime Alimentaire Sain entre les cycles de l'ICP

L'une des principales limites liées à l'utilisation de la base de données de l'**ICP** pour le suivi du *Coût d'un Régime Alimentaire Sain (CoHD)* est que ces données ne sont disponibles **qu'une fois tous les cinq ans**, ce qui ne permet pas un suivi annuel des coûts alimentaires à l'échelle mondiale, indispensable pour orienter les programmes et les politiques.

En l'absence de données récentes sur les prix alimentaires, une **méthodologie** a été développée et validée afin de **mettre à jour l'indicateur du coût d'un régime alimentaire sain** pendant les années intermédiaires entre les cycles de publication de l'ICP (Bai et al., 2024a). Cette méthode utilise les **indices nationaux des prix à la consommation alimentaire (IPC-alimentaire)**, mis à jour plus fréquemment (et publiés par la FAO), pour ajuster à la hausse le coût de référence de 2021 et estimer le coût pour les années où les données de l'ICP ne sont pas encore disponibles.

L'ensemble de données sur les IPC nationaux suit l'évolution mensuelle des **indices généraux et alimentaires des prix à la consommation** au niveau national, en prenant pour **année de base 2015**. Les IPC annuels sont calculés comme la moyenne géométrique des douze indices mensuels au sein d'une année.

Le coût d'un régime alimentaire sain est estimé en multipliant le coût réel de 2021 (exprimé en unités monétaires locales, LCU) par le **rapport des IPC alimentaires** du pays pour l'année considérée, selon la formule suivante :

$$CoHD\ (PPP)_t = \frac{CoHD\ (LCU)_{2021} \times \left(\frac{FoodCPI_t}{FoodCPI_{2021}}\right)}{PPP_t}$$

où t = 2017, 2018, 2019, 2020, 2022, 2023 et 2024 représente chaque année au cours de laquelle le coût d'un régime sain est actualisé à l'aide de l'IPC alimentaire du pays par rapport à l'année de référence 2021. Le coût d'un régime sain est d'abord actualisé en **LCU**, puis converti en **dollars internationaux** à l'aide des taux de PPA pour la consommation privée issus des **WDI**, afin de permettre la comparaison entre les pays et entités politiques.

Une des limites de cette approche est que les **IPC alimentaires agrégés** ne reflètent pas les variations de prix **au niveau des articles individuels**, ni les changements différenciés entre **groupes d'aliments**. Cette faiblesse découle du manque de données détaillées sur les prix des produits au fil du temps. En conséquence, la série chronologique du CoHD peut **ne pas capturer fidèlement les dynamiques réelles** du coût d'une alimentation saine, car le panier d'aliments pertinent pour un régime sain diffère souvent du panier utilisé pour calculer l'IPC alimentaire — à la fois en termes de **composition** et de **pondération**. Cette limite est particulièrement problématique dans les pays où la consommation d'aliments malsains est répandue, car le suivi précis de l'évolution du coût d'une alimentation saine y est le plus crucial. Cela représente une contrainte majeure : l'impact potentiel des politiques visant à **promouvoir une alimentation saine** en réduisant le coût des aliments nutritifs peut ne pas être pleinement reflété dans la série actuelle du CoHD.

Actuellement, **170 gouvernements** publient des IPC alimentaires globaux, tandis que **58 pays** fournissent des indices plus désagrégés par catégories d'aliments, et seulement **49 pays** rapportent des informations de prix au niveau de certains **articles individuels** (Bai *et al.*, 2021).

Afin de pallier cette limite, la section suivante présente le développement d'un **indice des prix spécifiquement adapté à la composition du Panier Alimentaire Sain (HDB)**, conçu pour améliorer la mise à jour de l'indicateur du Coût d'un Régime Alimentaire Sain pour les années où les données de l'ICP ne sont pas disponibles.

4. Limites méthodologiques et mise à jour proposée

Afin de remédier aux limites décrites ci-dessus et d'améliorer la manière dont les séries chronologiques de l'indicateur du *Coût d'un Régime Alimentaire Sain (CoHD)* sont actuellement calculées, il est proposé d'explorer **des sources secondaires de données sur les prix** afin de créer et de maintenir un **Indice des prix à la consommation du panier alimentaire sain (HDB-CPI)**. Cet indice serait utilisé à la place de l'IPC-alimentaire pour projeter dans le temps les valeurs estimées du CoHD, offrant ainsi une mesure plus précise des tendances des prix des aliments sains.

Contrairement à l'**IPC-alimentaire général**, le **HDB-CPI** vise à saisir spécifiquement les dynamiques de prix des groupes d'aliments inclus dans le panier alimentaire sain, tout en conservant la proportion des quantités qui les composent. Cette approche permet de tenir compte de **l'hétérogénéité des évolutions de prix** entre différents aliments sains et de capter les **chocs idiosyncratiques** susceptibles d'affecter certains groupes d'aliments mais pas d'autres.

Actuellement, le développement du HDB-CPI repose sur **des données secondaires de prix de détail** des articles pertinents, obtenues auprès de multiples sources, notamment :

- l'outil **FPMA (Food Price Monitoring and Analysis)** de la FAO ;
- le système **VAM (Vulnerability Analysis and Monitoring)** du PAM ;
- les **indices harmonisés des prix à la consommation (HICP)** d'EUROSTAT ;
- la **base de données des indices des prix à la production (PPI)** de la FAO.

Les articles figurant dans ces bases de données sont mis en correspondance avec les produits alimentaires du **HDB** identifiés dans la base de données de l'ICP, et un **indice par article** est construit en prenant **2015 comme année de base**. Jusqu'à présent, il a été possible de collecter des données secondaires de prix pour **environ 140 pays**.

5. Résultats préliminaires

L'analyse préliminaire met en évidence plusieurs avantages importants de l'utilisation de l'**indice HDB-CPI** par rapport à l'**indice IPC-alimentaire** pour la mise à jour de l'indicateur du coût d'un régime alimentaire sain.

L'**IPC-alimentaire**, par conception, reflète la moyenne des dynamiques de prix d'un ensemble large de denrées et de boissons consommées dans un pays. Bien qu'il soit utile pour le suivi global de l'inflation domestique, il présente des limites lorsque l'objectif est de suivre le coût spécifique des régimes sains.

Introduire une **hétérogénéité dans les variations de prix des aliments sains** est fondamental pour orienter les politiques ciblées par produit ou par groupe d'aliments. La **variabilité intra-panier** de l'indice HDB-CPI permet de capturer des chocs spécifiques à certains produits à l'intérieur d'un pays.

À l'inverse, l'**IPC-alimentaire** tend à transmettre les chocs mondiaux de manière uniforme, même lorsque leur impact local est absent ou beaucoup plus faible. Il ne permet donc pas d'intégrer les effets de **substitution** possibles entre produits. En pratique, cela signifie que lorsque deux aliments d'un même groupe apportent la même quantité de calories et de nutriments, l'IPC-alimentaire ne tient pas compte de la possibilité de remplacer un aliment plus coûteux par une alternative meilleur marché.

Une autre limite de l'IPC-alimentaire est qu'il **ne reflète pas la dynamique spécifique des produits les moins coûteux**, qui peuvent évoluer différemment des prix moyens. Si les variations de prix des produits inclus dans le panier de l'IPC sont plus marquées que celles observées pour les aliments du HDB, l'IPC-alimentaire introduit alors un **biais dans la tendance du CoHD**, en supposant une absence de substituabilité.

En revanche, le **HDB-CPI** est **plus sensible à la composition du panier** que l'IPC-alimentaire. Cette sensibilité constitue une caractéristique souhaitable pour le suivi du CoHD, car elle permet de saisir plus fidèlement les évolutions de prix au niveau des groupes d'aliments sains.

Conclusions et recommandations

Le développement de l'**indice HDB-CPI** représente une avancée importante pour l'amélioration du suivi du *Coût d'un Régime Alimentaire Sain (CoHD)*. En se concentrant sur les prix des aliments inclus dans le **Panier Alimentaire Sain (HDB)**, cet indice fournit une tendance qui reflète plus fidèlement les dynamiques des aliments sains disponibles localement et capture plus précisément les **chocs spécifiques à chaque pays** que ne le fait l'IPC-alimentaire.

Cependant, des **défis importants** subsistent. La composition du HDB demeure **limitée par la disponibilité des données**. En particulier, la construction d'un panier plus représentatif exige un accès à des listes de prix alimentaires plus **détaillées et désagrégées**, alors que de nombreux pays restent **réticents à partager** ces informations. Cela soulève une question méthodologique essentielle : dans quelle mesure les **sources de données secondaires** peuvent-elles être considérées comme acceptables pour la construction et l'amélioration de l'indice HDB-CPI ?

À l'avenir, des **améliorations méthodologiques** seront nécessaires dans les procédures de sélection des produits du panier. En plus du critère du **coût minimal par calorie**, des critères **qualitatifs** devraient être pris en compte afin de garantir la **valeur nutritionnelle** et la **pertinence culturelle** des aliments retenus.

Une autre piste prometteuse consiste à développer des **listes sentinelles d'aliments spécifiques à chaque pays**, qui pourraient être suivies plus fréquemment pour fournir des mises à jour régulières et plus réactives.

Dans l'ensemble, bien que le HDB-CPI constitue une **amélioration méthodologique notable**, des efforts continus restent nécessaires pour renforcer à la fois la **composition du panier** et la **qualité des sources de données** sous-jacentes, afin de garantir que le CoHD demeure un indicateur **robuste, fiable et pertinent pour l'élaboration des politiques publiques**.